



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **30 novembre 2009**

Délibération n° 2009-1120

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Utilisation de contrats d'ouverture de crédit de trésorerie pendant l'exercice 2010

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la réalisation budgétaire

Rapporteur : Monsieur Corazzol

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 20 novembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 1er décembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Muet, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhrlich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Buna (pouvoir à M. Charles), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Besson (pouvoir à M. Touleron), MM. Barral (pouvoir à M. Crimier), Blein (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bocquet (pouvoir à M. Gignoux), M. Darne JC. (pouvoir à M. Ferraro), Mme Dubos (pouvoir à M. Serres), MM. Fleury (pouvoir à M. Desseigne), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Lévêque), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Cochet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Ollivier (pouvoir à M. Reppelin), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à M. Grivel), MM. Roche (pouvoir à M. David G.), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Terrot (pouvoir à M. Lelièvre), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra), M. Vergiat (pouvoir à M. Léonard).

Absents non excusés : M. Calvel, Mmes Peytavin, Bab-Hamed, M. Louis, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Pillonel.

Séance publique du 30 novembre 2009**Délibération n° 2009-1120**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Utilisation de contrats d'ouverture de crédit de trésorerie pendant l'exercice 2010**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la réalisation budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 novembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Depuis plusieurs années, la Communauté urbaine réalise de façon quotidienne une gestion de trésorerie très ajustée, selon la technique dite de trésorerie zéro. Pour ce faire, elle dispose d'une ligne de trésorerie qu'elle mouve quotidiennement par tirage ou remboursement, selon ses besoins réels en flux de trésorerie, ses arbitrages de taux et d'optimisation des frais financiers.

Les contrats de réservation de trésorerie, actuellement en cours avec BNP Paribas et Dexia Crédit local, chacun plafonnés à 15 M€, viennent à échéance le 31 décembre 2009.

Afin de poursuivre son action aux meilleures conditions pendant l'exercice 2010, la Communauté urbaine a lancé une consultation auprès d'établissements financiers en conservant les règles d'utilisation en vigueur fixées par les délibérations précédentes : choix d'index monétaires, mise à disposition des fonds le jour même de la demande, sans durée ni montant minimal de tirage, avec le plafond de tirage de 60 M€.

Un ou plusieurs contrats pourraient être signés avec différents établissements bancaires à l'issue de cette consultation dans la limite d'un plafond total de 60 M€.

Les conditions sont donc les suivantes :

- montant plafond de la ou des conventions de réservation de trésorerie : 60 M€,
- index recherché : T4M, Eonia, Euribor 1 semaine ou Euribor 1 mois, choisi par la Communauté urbaine lors de chaque tirage,
- durée de tirage : absence de durée minimale de tirage,
- base de calcul des intérêts : à compter de J, jour du virement,
- règlement des intérêts : à terme échu sans capitalisation,
- mise à disposition immédiate des concours demandés par virement.

Les encours seraient apurés à la date d'échéance de la ou des conventions d'ouverture de crédit de trésorerie.

La Communauté urbaine et la ou les banques retenues en fonction des conditions offertes se réserveraient le droit de reconduire la convention d'un commun accord, pour une année supplémentaire.

Le choix de la ou des banques retenues ainsi que les conditions financières contractuelles seront communiqués lors du Conseil suivant la signature du ou des contrats.

Il est donc proposé l'utilisation d'une ou plusieurs lignes de trésorerie afin de continuer à assurer une gestion de trésorerie ajustée pendant l'exercice 2010 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

Autorise monsieur le président à signer et à mettre en œuvre une ou plusieurs conventions d'ouverture de crédit de trésorerie avec un ou plusieurs établissements bancaires répondant aux conditions suivantes pour l'année 2010 :

- montant plafond total de la ou des conventions de réservation de trésorerie : 60 M€,
- index recherché : T4M, Eonia, Euribor 1 semaine ou Euribor 1 mois, choisi par la Communauté urbaine lors de chaque tirage,
- durée de tirage : absence de durée minimale de tirage,
- base de calcul des intérêts : à compter de J, jour du virement,
- règlement des intérêts : à terme échu sans capitalisation,
- mise à disposition immédiate des concours demandés par virement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 décembre 2009.